



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 8 décembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 19h12

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; RUTKOWSKI Serge ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; MICHEL Marie-Thérèse ;
C.C.L.L : COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Nathan SOURISSEAU suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine

Procuration de vote :

Mandants : CONTINI Jean-Claude

Mandataires : LEGAIN Olivier

FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°2 DE 2020**Rapporteur** : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Rappel : le SYBERT vote son budget au niveau du chapitre budgétaire. La structuration par activité est une modalité analytique permettant d'évaluer les activités et de déterminer leur niveau de contributions et de tarifs respectifs.

Réglementairement, tout virement au sein d'un même chapitre budgétaire est donc possible au cours de l'exercice sans délibération, *indépendamment des activités analytiques* ; seuls les transferts entre chapitres et sections différents doivent être prévus dans une délibération budgétaire.

Dans ce contexte, la présente Décision Budgétaire Modificative n°2 permet de compléter des chapitres et/ou de procéder à des transferts entre chapitre. Elle est complétée « en interne » par des virements de crédits, au sein d'un même chapitre mais entre deux activités.

1. Ouverture de crédits pour enregistrer les créances éteintes

Suite à la transmission d'un état de créances éteintes à admettre en non-valeur, il est nécessaire d'ouvrir les crédits pour cette opération.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

- 6542 « Créances éteintes » - compétence Déchetteries : + 7 410 €

Le rétablissement de l'équilibre budgétaire sera réalisé par une diminution de l'autofinancement en dépense de fonctionnement et une diminution du recours prévisionnel à l'emprunt en recette d'investissement.

Récapitulatif : définition de l'équilibre budgétaire de la Décision budgétaire Modificative n°2 de 2020 :

Après prise en compte des éléments ci-dessus, il apparaît :

- en section de fonctionnement, un virement vers la section d'investissement, réduit de 7 410 €, le portant à 769 900,74 €,
- en section d'investissement, une augmentation du recours prévisionnel à l'emprunt de 7 410 €, le portant ainsi à 4 343 780,37 €.

Désormais, le budget 2020 reste équilibré à 23 991 891,74 € en section de fonctionnement et à 11 782 977,96 € en section d'investissement.

À l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la Décision Budgétaire Modificative n°2 de l'exercice 2020.

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le **18 DEC. 2020**

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_06-DE

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	BUDGET 2020 CONSOLIDE SUITE A DECISION MODIFICATIVE N°2		
	BP+ BS+DM1	DM 2	Budget 2020 consolidé
011 - Charges à caractère général	10 796 223,00	7 410,00	10 803 633,00
012 - Charges de personnel	2 953 500,00	0,00	2 953 500,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre DAP	3 851 355,00	0,00	3 851 355,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	3 891 273,00	0,00	3 891 273,00
66 - charges financières (intérêts)	485 000,00	0,00	485 000,00
67 - charges exceptionnelles	1 220 562,00	0,00	1 220 562,00
68 - provisions	16 668,00	0,00	16 668,00
023 - Virement à la SI (autofinancement)	777 310,74	-7 410,00	769 900,74
TOTAL SECTION	23 991 891,74	0,00	23 991 891,74

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
RECETTES			
Chapitre	BUDGET 2020 CONSOLIDE SUITE A DECISION MODIFICATIVE N°2		
	BP+ BS+DM1	DM 2	Budget 2020 consolidé
002 - Excédent antérieur reporté	1 669 516,74	0,00	1 669 516,74
70 - Produits des services	4 302 306,00	0,00	4 302 306,00
73 - Impôts et taxes	301 800,00	0,00	301 800,00
74 - Participations	17 139 069,00	0,00	17 139 069,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	239 800,00	0,00	239 800,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00
042 - Amortissement des subventions	339 400,00	0,00	339 400,00
TOTAL SECTION	23 991 891,74	0,00	23 991 891,74

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	BUDGET 2020 CONSOLIDE SUITE A DECISION MODIFICATIVE N°2		
	BP+ BS+DM1	DM 2	Budget 2020 consolidé
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	602 097,30	0,00	602 097,30
204 - Subventions versées	2 037,00	0,00	2 037,00
21 - Immobilisations corporelles	4 487 530,88	0,00	4 487 530,88
23 - Immobilisations en cours	2 753 812,78	0,00	2 753 812,78
040 - Amortissement des subventions	339 400,00	0,00	339 400,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
16 - Remboursement des emprunts (capital)	3 552 000,00	0,00	3 552 000,00
26 - Participations	0,00	0,00	0,00
27 - Autres charges financières	46 100,00	0,00	46 100,00
TOTAL SECTION	11 782 977,96	0,00	11 782 977,96

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	BUDGET 2020 CONSOLIDE SUITE A DECISION MODIFICATIVE N°2		
	BP+ BS+DM1	DM 2	Budget 2020 consolidé
001 - Excédent investissement reporté	1 153 423,85	0,00	1 153 423,85
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions à recevoir	712 546,00	0,00	712 546,00
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	4 346 370,37	7 410,00	4 353 780,37
040 - Dotations aux amortissements	3 742 300,00	0,00	3 742 300,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
021 - Virement de la SF (autofinancement)	1 828 337,74	-7 410,00	1 820 927,74
TOTAL SECTION	11 782 977,96	0,00	11 782 977,96

Envoyé en préfecture le 17/12/2020

Reçu en préfecture le 17/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 025-252508247-20201208-2020_12_06-DE

